



Donnons vie au progrès

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 AVRIL 2021

PUBLICATION

PARIS

02/04/2021

DÉCLARATION DU NOMBRE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

(conformément à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce)

Date	Nombre total d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		Théoriques ⁽²⁾	Exerçables ⁽³⁾
5 mars 2021 ⁽¹⁾	380 788 646	514 323 943	514 248 943

(1) À la date de l'avis de réunion de l'assemblée générale du 22 avril 2021, publié au BALO du 5 mars 2021.

(2) Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, le nombre total de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(3) Le nombre total de droits de vote exerçables en assemblée générale est calculé hors actions privées de droit de vote.